



=====

NON A LA STIGMATISATION DE LA PSYCHIATRIE

NON A LA CRIMINALISATION DE SES MALADES !

=====

La tragédie grenobloise, au cours de laquelle un patient hospitalisé d'office à l'EPS de St Egrève a fugué et poignardé un jeune homme de 26 ans, remet encore une fois la psychiatrie dans le collimateur des media et de la pire façon.

Le gouvernement et son ministère de la santé, indifférents et sourds à toutes les alertes que les professionnels du secteur psychiatrique lui ont envoyées depuis des mois, notamment au sujet du manque dramatique de soignants (médecins et infirmiers et autres), ne répond que par la criminalisation des patients et la répression du personnel.

La suspension du directeur de l'hôpital de St Egrève, alors qu'une enquête est en cours pour déterminer où sont les responsabilités dans ce drame, est une décision expéditive, inadaptée et inefficace, qui tend à désigner un bouc émissaire afin de rassurer une frange de la population désinformée, donc effrayée.

Mais elle constitue néanmoins un signal répressif clair à l'égard des directeurs, qui aura forcément des retombées sur les personnels et les pratiques de soins dans l'ensemble des hôpitaux : les directeurs risquent d'ouvrir le parapluie de l'enfermement pour protéger leur plan de carrière, au détriment de pratiques soignantes plus ouvertes sur la cité.

La section syndicale SUD de l'EPS de Ville-Evrard condamne la gestion autoritaire et sécuritaire de cette affaire qui ne résoudra pas les vrais problèmes qui se posent aujourd'hui à l'hôpital psychiatrique, à ses patients et à ses salariés.

Nous réaffirmons avec force que la société ne se « sécurise » pas en mettant l'accent sur la dangerosité de telle ou telle catégorie de la population et que le potentiel criminogène des patients psychiatriques n'est pas plus élevé que celui de la population dite « normale ».

Nous rappelons aussi que les personnes qui souffrent de schizophrénie constituent un pourcentage important des SDF en errance dans les rues de nos villes et qu'elles sont les premières victimes des agressions consécutives à leur situation précaire.

Nous rappelons enfin que ce dont la psychiatrie a besoin, ce n'est pas d'un fichier supplémentaire ou de nouvelles mesures coercitives, mais d'un personnel en nombre suffisant et formé à contenir et soigner l'angoisse psychotique, seul vrai rempart aux débordements possibles induits par la souffrance psychique de ses patients.